



COMMISSION DE SERVICES POLICIER D'OTTAWA



PRÉSIDENT
ELI EL-CHANTIRY
(CONSEILLER)



VICE-PRÉSIDENT
JIM DURRELL
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



MEMBRE
JAN HARDER
(CONSEILLÈRE)



MEMBRE
CARL NICHOLSON
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



MEMBRE
L. A. (SANDY) SMALLWOOD
(REPR. COMMUNAUTAIRE)



MEMBRE
JIM WATSON
(MAIRE)

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
WENDY FEDEC

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
LYNN KENNEDY

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Téléphone : (613) 560-1270

Télécopieur : (613) 580-2728

Courriel : Wendy.Fedec@ottawa.ca ou
Lynn.Kennedy@ottawa.ca

Site Web : www.ottawapoliceboard.ca

ANNULATION DE LA RÉUNION D'OCTOBRE

La réunion prévue le lundi 20 octobre 2014 est annulée.

La prochaine réunion ordinaire aura lieu **le lundi 24 novembre 2014.**

Bienvenue à la présentation du Bulletin de septembre 2014 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont disponibles au [site Web de la Commission](#).

Contenu de ce numéro :

- M. El-Chantiry, président, reçoit un prix d'excellence en gouvernance de services policiers
- Gala annuel du Service de police d'Ottawa
- Rapport annuel 2013 du Service de police d'Ottawa
- Rapports reçus récemment par la Commission

ELI EL-CHANTIRY REÇOIT UN PRIX D'EXCELLENCE EN GOUVERNANCE DE SERVICES POLICIER



De gauche à droite : E. Kolb, E. El-Chantiry,
Dr. Z. Lakhani (fondateur et président du CAPG)

Le 23 août 2014, Eli El-Chantiry, conseiller municipal, maire suppléant et président de la Commission de services policiers d'Ottawa, a reçu le tout premier prix Emil Kolb, qui récompense l'excellence en gouvernance de services policiers et qui est présenté par la Canadian Association of Police Governance (CAPG). Ce nouveau prix a été créé en 2013 pour récompenser les personnes qui se démarquent par leur importante contribution, leur dévouement et leur leadership en matière d'amélioration de la gouvernance des services de police civile au Canada.

Le prix porte le nom d'Emil Kolb, qui a longtemps été président de la commission de services policiers de la région de Peel et de la municipalité

[Continuer sur la page 2](#)

Continuer de la page 1

régionale de Peel, et il a été remis à l'occasion du congrès du 25e anniversaire de la CAPG, qui s'est déroulé à Halifax du 21 au 23 août derniers.

« Selon moi, personne n'est mieux placé que mon bon ami et collègue Eli El-Chantiry pour recevoir le tout premier prix Emil Kolb, a affirmé le maire d'Ottawa, Jim Watson. Le maire suppléant a occupé bon nombre de fonctions importantes à titre de conseiller municipal, mais c'est son dévouement de longue date aux services policiers dans notre communauté et notre pays qui a été le plus déterminant. »

« Je suis très honoré de recevoir le tout premier prix Emil Kolb de la part de mes confrères, d'autant plus que j'ai un profond respect et une grande admiration pour Emil Kolb, a confié le président de la Commission. Son départ à la retraite plus tard cette année, après plus de 50 ans de service dans la fonction publique, sera une grande perte pour sa communauté, dans la région de Peel, mais aussi pour le milieu de la gouvernance des services policiers de l'Ontario et du Canada. Je suis très reconnaissant envers le jury de la CAPG de m'avoir choisi pour cet hommage significatif, et j'aimerais remercier la CAPG de son travail pour faire avancer l'excellence de la gouvernance. »

M. El-Chantiry siège à la Commission de services policiers d'Ottawa depuis janvier 2003, à l'exception d'une pause de six mois en 2007. Il a présidé la Commission d'octobre 2005 à décembre 2006, puis de janvier 2009 à aujourd'hui. Il a également été membre du conseil d'administration de l'Ontario Association of Police Services Boards, et fait actuellement partie du comité sur les services policiers et la justice de la CAPG. Il appuie ouvertement les changements qui permettent d'accroître la responsabilisation de la police et de surmonter les difficultés financières.

GALA ANNUEL DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Quand: Le 25 octobre

Où: Centre des congrès d'Ottawa

Depuis 2010, le Service de police d'Ottawa organise fièrement un gala annuel de la Police d'Ottawa pour appuyer les organismes de bienfaisance locaux de notre collectivité. Non seulement le gala permet-il d'amasser des fonds pour des causes importantes, mais il contribue également à réunir les membres de notre Service et les gens que nous servons. Au cours des quatre dernières années, nous avons amassé plus de 350 000 \$ de fonds d'aide à quelques grandes causes au sein de notre collectivité, notamment le Projet r.é.p.a., la Mission d'Ottawa, le Bureau des services à la jeunesse et, tout récemment, Christie Lake Kids. Et cette année, nous sommes ravis de compter **le Club des garçons et filles d'Ottawa** comme bénéficiaire des profits de cette édition de la campagne de collecte de fonds.

Les billets sont en vente pour 175 \$ au moyen du [site Web du Club des garçons et filles d'Ottawa](#). La soirée aura sûrement lieu à guichets fermés, alors procurez-vous vos billets sans tarder! Découvrez-en davantage sur les occasions de parrainage en consultant le [dépliant du gala](#).

RAPPORT ANNUEL 2013 DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Le Service de police a rendu public son rapport annuel 2013 lors de la réunion de la Commission le 28 juillet 2014. Le rapport renferme une gamme de chiffres liés au rendement et de statistiques clés portant notamment sur l'usage de la force, les plaintes formulées par le public, notre effectif, le coût des activités policières, ainsi que le Rapport statistique sur la criminalité, les activités policières et la circulation, à la fois à l'échelle municipale et par district.

En voici quelques points saillants :

Continuer sur la page 3



Continuer de la page 2

Les appels de service

Le Service a reçu près de 854 000 appels en 2013, qui comprenaient des demandes de renseignements auprès du comptoir d'information, des communications adressées au centre d'appels, des demandes traitées par la commutation d'appels ainsi que des appels d'urgence auprès du 9-1-1 et du 613 230-6211. Parmi ce total, 354 450 appels ont été enregistrés dans le système de répartition assistée par ordinateur (SRAO) du SPO, une baisse de 5 % entre 2012 et 2013.

Il y a aussi eu 259 000 appels en 2013 qui ont nécessité une présence de la police sur les lieux des incidents. De ce nombre, près de 5 000 ont été classés Priorité 1 (danger imminent pour la vie), où l'organisation a respecté la norme de rendement en matière d'intervention, en réagissant aux appels dans les 15 minutes 95 % du temps.

Les statistiques sur la criminalité

Les infractions au Code criminel du Canada (CCC) pour la Ville d'Ottawa et ses 23 districts sont présentées dans l'Annexe B. Les renseignements qui y figurent ont été répertoriés selon le Programme 2.2 de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), qui reprend la méthodologie utilisée par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Les renseignements fournissent aux résidents et aux visiteurs une compréhension améliorée du crime et de la sécurité routière à Ottawa.

Le niveau de criminalité signalée à Ottawa a chuté de 11 % en 2013 à 32 472 délits (sauf la circulation), ce qui renforce la perception qu'Ottawa est l'un des grands centres urbains les plus sûrs au Canada. Une baisse de 16 % du nombre d'infractions touchant les biens [vols de 5 000 \$ ou moins (-16 %), introductions par effraction (-20 %), fraudes (-13 %) et méfaits (-14 %)] a créé le recul l'an dernier. Le taux de résolution de tous les délits signalés est demeuré à 38 % en 2013.

Le niveau de crimes violents a augmenté de près de 10 % en 2013. La hausse peut être attribuée à une modification des procédures quant aux pratiques d'encodage et d'affranchissement des délits contre les partenaires. Ceci a une incidence sur la comparaison d'une année à l'autre. Le nombre d'agressions signalées au SPO a diminué de 6 %.



RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du troisième trimestre de 2014, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont disponibles au [site Web de la Commission](#) :

- **Politique d'accessibilité** — La Commission a élargi sa politique actuelle sur les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle afin de répondre aux exigences du Règlement de l'Ont. 191/11 sur les Normes d'accessibilité intégrées de l'Ontario, à l'appui de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, L.O. 2005.
- **Manuel des procédures de responsabilité financière** — La Commission a approuvé des amendements à son manuel existant sur les procédures de responsabilité financière, adoptés par règlement. Ces changements reflètent les pratiques courantes et les pratiques exemplaires.
- **Achat de véhicules de police** — L'achat de 37 véhicules de police a été approuvé pour un coût ne dépassant pas 1 016 601 \$. Pour obtenir le meilleur prix, les véhicules ont été achetés dans le cadre de la Coopérative d'achats des services de police de l'Ontario.
- **Mise à jour sur le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers** — Une mise à jour a été présentée sur ce projet qui prévoit que les agents de la Police d'Ottawa recueillent leur perception sur la race des conducteurs (par voie d'une simple observation) lors de tous les contrôles routiers effectués sur une période de deux ans, de juin 2013 à juin 2015. Les agents ont déjà consigné plus de 60 000 contrôles routiers depuis le début de ce projet — un nombre comparable à celui des années précédentes. Consulter le [site Web du service de police d'Ottawa](#) pour obtenir des renseignements complets.
- **Rapport sur les enquêtes de l'UES** — Les résultats de deux enquêtes de l'Unité des enquêtes spéciales (UES) ont été rapportés à la Commission.

Continuer sur la page 4



Continuer de la page 3

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le deuxième trimestre de 2013 :

- **Rapport de rendement** — Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport financier** — Ce rapport financier trimestriel résume la situation financière actuelle de l'organisme. À l'heure actuelle, le personnel prévoit que l'équilibre financier sera atteint en fin d'exercice. Le rapport du deuxième trimestre comprenait également le rapport de gestion d'actifs 2013.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** — Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et services** — Loi sur les services policiers, partie V — Ce rapport présente les renseignements statistiques sur les plaintes pour inconduite formulées par le public et le chef de police, ainsi que les plaintes concernant les politiques et les services formulées par le public.
- **Rapport d'étape des services juridiques** — Ce rapport comprend des renseignements statistiques et une analyse des tendances en ce qui concerne les écarts par rapport au budget approuvé, sur les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.

La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez le [site Web de la Commission](#).

La Commission de services policiers tient habituellement ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en août, où il n'y a pas de réunion, et en décembre, où la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 17 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les citoyens sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.